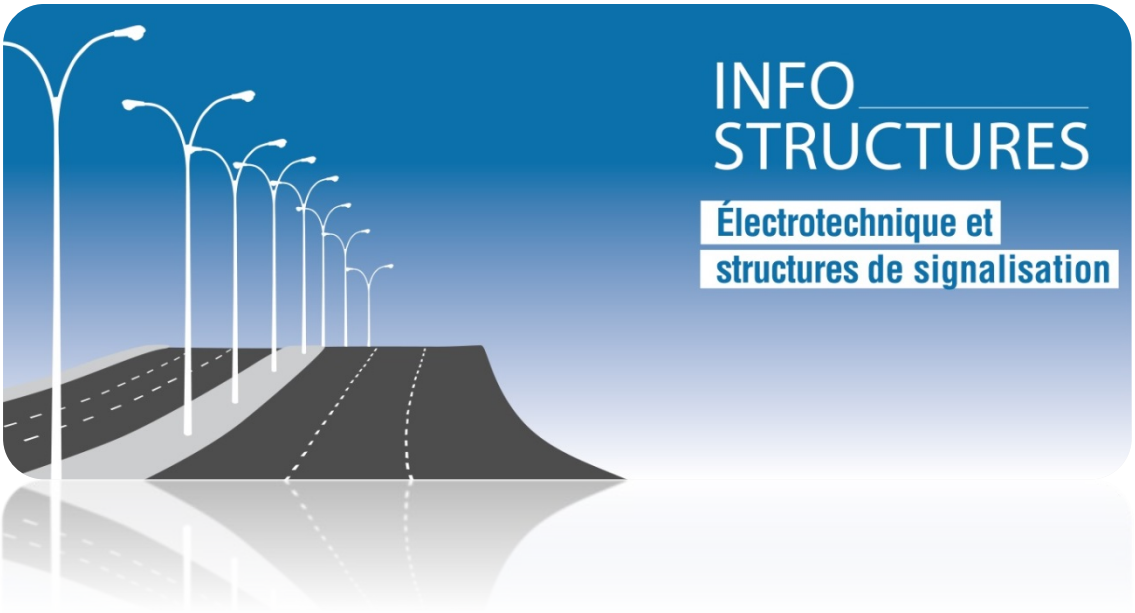

DESTINATAIRES: Personnel affecté à l'électrotechnique et aux structures de signalisation du Ministère
Personnel affecté à l'électrotechnique et aux structures de signalisation chez les entreprises et les partenaires

DATE : Le 25 juillet 2023

OBJET : Info-structures nº T2023-03ES
Exigences des conduits de 53 mm pour massifs de type ME et MF

La Direction de l'électrotechnique et des structures de signalisation (DESS) désire aviser qu'il est maintenant autorisé d'utiliser des coudes à 90° en PVC de 53 mm à rayon standard de 9 ½ po et des coudes à 90° en PVC de 41 mm à rayon standard de 8 ¼ po dans la fabrication de tous les massifs de fondation de type ME et MF destinés aux systèmes électrotechniques.

Cette modification s'applique à tous les feuillets « Installation souterraine et orientation des conduits » des séries de plans types suivantes :

- PT2B : Caméra de vidéosurveillance;
- PT2C : Feux clignotants suspendus;
- PT2D : Panneau clignotant pour prescription ou danger;
- PT2E : Éclairage routier;
- PT2F : Feux de circulation;
- PT2J : Feux rectangulaires à clignotement rapide (FRCR);
- PT2V : Panneaux à messages variables.

La modification s’applique également aux plans types du volet structure suivants :

- PT1M-302 à PT1M-305 – Position des conduits selon les schémas types pour massifs ME-1, ME-2 et ME-3;
- PT1M-402 à PT1M-404 – Position des conduits selon les schémas types pour massifs MF-1, MF-2 et MF-3.

Il faut également noter que les vues 3D et en coupe de ces feuillets seront éventuellement révisées en conséquence. Lorsque des ajustements à la position verticale des étriers dans les colonnes seront requis, il sera nécessaire de respecter les exigences suivantes :

- L’espacement minimal entre l’étrier inférieur et l’étrier au-dessus doit être de 150 mm;
- L’espacement maximal entre l’étrier inférieur et les quatre étriers immédiatement au-dessus ne doit pas dépasser 300 mm;
- Le nombre d’étriers total indiqué dans les plans types actuels doit rester le même.

Ce changement intéressera particulièrement les ingénieurs et les techniciens responsables de la préparation des plans de projets électrotechniques. Nous vous invitons donc à leur transmettre ces renseignements.

Enfin, pour toute question relative au présent bulletin, n’hésitez surtout pas à acheminer un courriel à la boîte de soutien de la DESS.

Le directeur général,

Original signé le 25 juillet 2023 par :

Steve Arsenault, ing., M. Sc.

SA/JD/MG/mb